

FORÊT DE SOIGNES

La Flandre, Bruxelles-Capitale et la Wallonie vont travailler main dans la main pour renforcer la Forêt de Soignes

Bruxelles, le 30 avril 2012 – Joke Schauvliege, la ministre flamande de l'Environnement, Evelyne Huytebroeck, la ministre bruxelloise de l'Environnement et Carlo di Antonio, le ministre wallon de la Nature et de la Forêt, ont signé aujourd'hui un modèle de concertation pour la Forêt de Soignes. Ce modèle est destiné à la mise en œuvre du schéma de structure défini pour la Forêt de Soignes. Il détaille concrètement la méthode de travail qui sera employée par les trois Régions pour renforcer la Forêt au-delà de ses frontières. Objectif : une forêt vigoureuse et naturelle où il fait bon flâner à deux pas de la capitale.

La Forêt de Soignes est un espace boisé impressionnant et centenaire situé à un jet de pierre de la capitale et abritant une flore et une faune surprenantes. La Forêt fait partie de Natura 2000, un réseau de zones protégées mis en place par l'Union européenne. L'objectif numéro un de Natura 2000 est la préservation et la restauration de la biodiversité à travers toute l'Europe. Le site de la forêt est aussi classé pour sa valeur historique et patrimoniale. La protection de ce patrimoine naturel exceptionnel mobilise de nombreuses personnes. La Forêt de Soignes s'étend à la fois sur le territoire des Régions flamande, wallonne et de Bruxelles-Capitale. Il est donc fondamental d'adopter un schéma interrégional de coordination pour l'avenir de la Forêt.

Petit historique

En novembre 2008, les trois ministres compétents en la matière signaient une déclaration d'intention en vue de la création d'un schéma de structure pour la Forêt de Soignes, jetant ainsi les bases d'un futur accord pour la préservation de ce poumon vert. La Région flamande, la Région de Bruxelles-Capitale et la Région wallonne se sont engagées à œuvrer main dans la main en vue de sauvegarder et de renforcer la Forêt de Soignes. A travers ce partenariat, les trois Régions souhaitent, non seulement renforcer les aspects écologiques de la forêt mais également proposer à ses visiteurs un réseau de loisirs durable qui respecte le complexe forestier tout en le valorisant.

Une pour tous, tous pour une

Ce schéma de structure n'est que la première étape d'un programme plus vaste. D'autres projets pour le développement et la gestion de la Forêt viendront s'y greffer avec le temps. Afin de suivre l'ensemble des plans et projets à venir, les trois Régions ont mis au point un modèle qui définit des modalités concrètes et des délais et pour la concertation avec l'ensemble des acteurs concernés. Le schéma de structure a été élaboré en consultation avec les parties prenantes, qu'il s'agisse de responsables politiques, d'utilisateurs de la forêt, de bénévoles ou de riverains. Cette approche participative est également entérinée dans le modèle de concertation.

« Faire de la Forêt de Soignes un espace forestier robuste, un lieu de protection du patrimoine naturel et historique exceptionnel au cœur de l'Europe et un poumon vert ouvert à chacun : voilà notre ambition commune », déclarent les trois ministres.

Pour plus d'informations, contactez

Stéphane Vanwijnsberghe, Bruxelles Environnement (IBGE) | Gsm : 0497 599 447 – svn@ibgebim.be

Laurence Stevelinck, attaché de presse de la ministre Evelyne Huytebroeck | Gsm : 0477 73 71 06 – lstevelinck@huytebroeck.irisnet.be

Jean-François Plumier, Département de la Nature et des Forêts DGARNE-SPW | Gsm : 0477 78 11 09 - JeanFrancois.Plumier@spw.wallonie.be

Marie Minet, attaché de presse du Ministre Carlo di Antonio | Gsm : 0479/888.475 – marie.minet@gov.wallonie.be

Patrick Huvenne, Agentschap voor Natuur en Bos (ANB) | Gsm: 0476 89 85 17 – Patrick.Huvenne@lne.vlaanderen.be

Patrick Verstuyft, attaché de presse de la ministre Joke Schauvliege | Gsm: 0475 51 56 05 – persdienst.schauvliege@vlaanderen.be